

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE/TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 19 juin 2024

### TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 49 000 € : 4 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 50 000 € et 59 000 € : 4 900 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 60 000 € et 69 000 € : 5 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 70 000 € et 79 000 € : 5 900 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 80 000 € et 99 000 € : 6 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 100 000 € et 119 000 € : 6 900 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 120 000 € et 129 000 € : 7 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 130 000 € et 139 000 € : 7 900 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 140 000 € et 149 000 € : 8 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 150 000 € et 169 000 € : 8 900 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 170 000 € et 179 000 € : 9 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 180 000 € et 189 000 € : 9 900 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 190 000 € et 209 000 € : 10 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 210 000 € et 219 000 € : 10 900 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 220 000 € et 239 000 € : 11 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 240 000 € et 250 000 € : 12 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 251 000 € : 4.95 % TTC du prix de vente.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches. **En cas de négociation, ce sont les honoraires du mandat qui s'appliquent. Honoraires immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties..**

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

Société MADAME PATRICIA ALBERT SARDIEU , Entreprise Individuelle au capital de 0 € - Siège social : 10 Place Monseigneur Dupont GESTE 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES - RCS d'Angers n° 508892700 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° délivrée par MAINE ET LOIRE